



Des Formations adaptées à vos besoins

22 bis rue de la Réunion 75020 Paris
Tel 01 46 36 51 29 Fax 09 70 62 92 38
gyconseil@wanadoo.fr

www.guidedesdouanes.com

Numéro d'enregistrement auprès de la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle 1175 38338 75

La société GV CONSEIL vous propose des Modules de Formation destinés à faciliter l'optimisation du commerce international sous ses différentes formes : transport, douane, commerce intracommunautaire.

PROGRAMME DES FORMATIONS

- **NOUVEAU :**

Les évolutions 2013 en matière douanière

Le statut d'Opérateur Economique Agrée

Ecotaxe-Taxe Poids-lourds

Empreinte carbone dans les transports

Sensibilisation à la sûreté/sécurité dans l'entreprise

- **Initiation aux procédures douanières**
- **Préparation à la commission consultative AC
Commissionnaire**
- **L'organisateur de transport multimodal**
- **Les bases du dédouanement**
- **Eléments généraux de la réglementation douanière**
- **L'espèce tarifaire**
- **L'origine des marchandises**
- **La valeur en douane**
- **Les régimes douaniers de circulation**
- **Le Nouveau Système de Transit Informatisé - NSTI**
- **Les régimes douaniers économiques**
- **La douane et le contrôle des flux**
- **Le commerce intracommunautaire et la Déclaration
d'Echanges de Biens [DEB]**
- **Les litiges et le contentieux en matière douanière**



Statut certifiant communautaire
(Règlement CE n° 648/2005)
Opérateur Économique Agréé

Renforcement de la sûreté/sécurité de la chaîne d'approvisionnement internationale d'une marchandise.

Quel(s) intérêt(s) pour votre profession de devenir OEA ?

- ✓ **Vous êtes une entreprise qui commerce à l'international**
 - Vous souhaitez sécuriser et faciliter vos opérations de supply chain internationale import/export
 - Vous recherche une certification reconnue dans les 27 états membres de l'Union Européenne
 - Vous souhaitez valider vos procédures de dédouanement type PDD, PDU
 - A terme, dans les appels d'offre de vos propres clients il vous sera demandé d'avoir une certification OEA pour prendre en charge des marchandises qui entrent et/ou qui sortent de l'Union Européenne

- ✓ **Vous êtes commissionnaire/organisateur de transport**
 - A terme, dans les appels d'offre de vos clients il vous sera demandé d'avoir une certification OEA
 - Il sera important que pour alléger vos contrôles que vous soyez opérateur « fiable et reconnu » en qualité d'acteur de la chaîne d'approvisionnement d'une marchandise
 - Vous conforterez les relations commerciales avec vos donneurs d'ordre
 - Vous participerez au renforcement de la sécurisation de la marchandise

✓ **Vous êtes commissionnaire en douane**

- **Vous souhaitez obtenir des facilités de dédouanement**
- **Vous souhaitez pouvoir réaliser vos opérations de douane en dehors des heures d'ouvertures des bureaux (*plus de contraintes de timers*)**
- **Vous souhaitez bénéficier d'une PDD, PDU (procédure dédouanement domiciliée)**
- **Vous voulez réduire vos futurs contrôles primaires et à posteriori**
- **Vous voulez être reconnu par l'administration dans « son échelle d'accréditation » comme opérateur « fiable, sûr et de confiance »**
- **Vous voulez obtenir des facilitations en matière de caution, garantie, auto-évaluation,....**
- **Vous voulez avoir une reconnaissance mutuelle des opérations de dédouanement dématérialisées avec vos agents/correspondants à l'étranger**

Dans un proche avenir et tenant compte des besoins accrus de certification et de labellisation entre les acteurs du commerce international, ont distinguera de manière croissante les opérateurs sûrs et se reconnaissant comme tels entre eux.

Pour mener à bien votre dossier, notre cabinet vous propose une prestation d'accompagnement personnalisée dans votre démarche de certification

Les évolutions 2013 en matière douanière

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Mise à jour des connaissances concernant les évolutions réglementaires 2011

PARTICIPANTS

Déclarants principaux, Déclarants, Responsables de service, Responsable d'agence, Responsable logistique/douane, Opérateurs en douane.....

METHODE PEDAGOGIQUE

Stage interactif entre le groupe et l'animateur

PROGRAMME

- ✓ Amendements à la nomenclature du Système Harmonisé applicable au 1^{er} janvier 2007
 - Recommandations du Conseil concernant le SH
 - Comment sont réalisés les amendements du SH ?
 - Chapitres faisant l'objet de modifications
 - Table de concordance entre révision 2002 & 2007
 - Rappel des règles du classement tarifaire douanier
- ✓ Préférences tarifaires & Accords bilatéraux
 - Nouveau SPG + entre l'UE et les pays émergents
 - Nouvel accord préférentiel de cumul d'origine EURO-MED
 - Derniers avis aux importateurs sur les droits antidumping
- ✓ Réforme du DAU –Règlement CE 2286/03
 - Futur dédouanement dématérialisé/informatisé communautaire ECS
 - Base réglementaire du JOCE & application française au 1^{er} janvier 2007
 - Modifications de données sur le DAU
 - Nouvelles codifications communautaires figurant sur le document
- ✓ Le nouveau tarif douanier de la douane française RITA en ligne via ProDou@ne
- ✓ L'informatisation des procédures de dédouanements « DELT@ »
 - Le calendrier du déploiement
 - Procédure « DELTA D » domiciliée – version DTI
 - conditions d'attribution (audit, opérateur fiable)
 - cas spécifique des commissionnaires en douane
 - applicatif DTI via site Internet « ProDou@ne »

- informations à fournir
 - statuts de la déclaration simplifiée
 - traitement de la DCG
 - Futur procédure « DELTA C » droit commun (remplacement du SOFI)
 - base applicative à partir du 1^{er} trimestre 2007
 - procédure DTI via Internet
 - procédure EDI
- ✓ Questions/réponses avec les participants sur le futur des douanes françaises et autres développements communautaires
- Commentaires sur le livre blanc de la douane – période 2006 – 2011

Le statut d'Opérateur Economique Agréé

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Découvrir le nouveau statut communautaire d'OEA

Intégrer les impacts de la lutte anti-terrorisme sur la gestion des frets internationaux.

Comprendre le nouveau dispositif sûreté/sécurité de la chaîne d'approvisionnement d'une marchandise.

PROGRAMME

1. Un nouveau statut communautaire

- Présentation du cadre général « sûreté/sécurité » développé dans le Monde
- Présentation du « cadre de normes/SAFE » de l'Organisation Mondiale des Douanes
- Le renforcement de la « sûreté/sécurité » de la chaîne logistique internationale
- Le règlement communautaire sur le renforcement de la « sûreté/sécurité »

2. Le « Custom Security Program »

- La modernisation du Code des douanes communautaire
- Le projet communautaire « e-custom »
- Le Règlement CE 1875/2006 intégrant le nouveau statut d'OEA

3. Le statut d'Opérateur Economique Agréé (OEA)

- Le schéma général
- Les types d'accréditation

4. Les conditions d'octroi de la procédure

- Le statut communautaire d'OEA
- Les modalités d'application pour la France
- La procédure d'accréditation mise en place par les Douanes Françaises
- Le contenu de la procédure
- Le guide « d'auto-évaluation » du demandeur
- La demande par téléprocédure

5. L'intérêt de devenir OEA

- Les contraintes et avantages d'obtenir une accréditation :
 - pour une entreprise
 - pour un prestataire de transport
 - pour un commissionnaire agréé en douane
- Le mode de représentation en douane des « commissionnaires agréés en douane »
- La co-responsabilité entre l'entreprise et le prestataire de dédouanement envers l'administration douanière

6. Synthèse du stage

- Questions/réponses avec les participants

Evaluation du stage

Ecotaxe-Taxe Poids-lourds

Objectifs

Mise à jour des connaissances et perfectionnement concernant l'écotaxe dite « Taxe poids lourds » mise en application le 1^{er} octobre 2013 sur le territoire français.

Explications du nouveau dispositif législatif : « Majoration forfaitaire » dans le TRM.

Participants

Direction, Encadrement, Responsable transport, Responsable d'exploitation dans les transports routiers, Agent d'exploitation transport, Affréteur chez les commissionnaires de transport.

Durée

1/2 journée

Animation

Exposé théorique sous PowerPoint.

Moyens pédagogiques

Mise à disposition par l'entreprise d'un vidéoprojecteur.

Le support de cours sera remis aux participants sous forme papier et/ou sous forme de fichier pdf.

Lieu

Intra entreprise.

PROGRAMME

- Définition de l'Ecotaxe appelée « Taxe poids-lourds »
- Grands principes et périmètre de la Taxe PL
- Entreprises redevables de la Taxe PL
- Types de véhicules ciblés par la Taxe PL
- Différents partenaires de collecte et de gestion de la Taxe PL
- Principes de tarification
- Calcul de la taxe PL suivant les secteurs géographiques
- Affectation de la Taxe PL

- Dispositif technique et équipement nécessaire
- Equipement du véhicule poids-lourds
- Modalités d'enregistrement des véhicules et coût de l'équipement embarqué
- Modalités de paiement de la Taxe PL par un redevable non abonné

- Contrôles et manquements
- Différence entre manquement et infraction
- Sanctions applicables en cas d'infraction
- Dispositif législatif de « la majoration forfaitaire »
- Qu'appel-t-on « majoration forfaitaire » ?
- Mode de facturation aux clients (bénéficiaire du transport)

- Questions/réponses & synthèse du stage

Empreinte carbone dans les transports

Objectifs

Mise à jour des connaissances et perfectionnement concernant l'obligation d'affichage de l'empreinte carbone mise en application le 1^{er} octobre 2013 sur le territoire français.

Participants

Direction, Encadrement, Responsable transport, Responsable d'exploitation dans les transports routiers, Agent d'exploitation transport, Affréteur chez les commissionnaires de transport.

Durée

1/2 journée

Animation

Exposé théorique sous PowerPoint.

Moyens pédagogiques

Mise à disposition par l'entreprise d'un vidéoprojecteur.

Le support de cours sera remis aux participants sous forme papier et/ou sous forme de fichier pdf.

Lieu

Intra entreprise.

PROGRAMME

- Présentation du décret 2011-1336
- Engagements de la « loi Grenelle II »
- Bilan carbone et charte CO²
- Affichage carbone dans les transports et périmètre de la loi
- Quantification pour le TRM
- Calcul des émissions par type de prestations de transport
- Base carbone Internet et fonctionnement
- Mécanisme de fonctionnement
- Contraintes de mise en œuvre

Questions/réponses & synthèse du stage

Sensibilisation à la sûreté/sécurité dans l'entreprise

Objectifs

Perfectionnement de l'ensemble du personnel sur la sûreté/sécurité liées à l'entreprise.

Programme correspondant aux entreprises qui sont en cours de démarche de certification et/ou qui ont acquis la certification OEA-S et/ou OEA-F

Durée

1 journée

Participants

Tous les personnels de l'entreprise

Animation

Exposé théorique sous PowerPoint.

Moyens pédagogiques

Mise à disposition par l'entreprise d'un vidéoprojecteur.

Le support de cours sera remis aux participants sous forme papier et/ou sous forme de fichier pdf.

Lieu

Intra entreprise.

PROGRAMME

- Le périmètre de la sûreté/sécurité pour une entreprise
- Les définitions françaises des mots Safety et Security
- Le rappel des bases du règlement CE 648/2005 appelé « amendement sécurité »
- La sûreté/sécurité dans la certification communautaire OEA
- La malveillance économique pour une entreprise
- La définition de l'intelligence économique

- Les risques de pillage des informations de l'entreprise
- Les mesures de protection des documents sensibles « papier » et données informatiques
- Les mesures correctives en matière de sécurisation des matériels informatiques et de leurs utilisations
- Les mesures pour découvrir des faux documents commerciaux et/ou douaniers
- L'anticipation pour éviter des litiges dans le cas de soupçon de produits contrefaits

- La protection des locaux et mesures anti-intrusion
- Les mesures de contrôles des personnels permanents et des intérimaires
- Les mesures de contrôle de personnes extérieures à l'entreprise
- La gestion des marchandises non identifiées et/ou non identifiables
- Les mesures de sûreté/sécurité liées au protocole en matière de chargement/déchargement des véhicules
- Les mesures à mettre en œuvre en cas de risques proliférants via des colis
- Les mesures d'engagement sûreté/sécurité des sous-traitants transport

- Les mesures d'engagement sûreté/sécurité des sous-traitants tiers de l'entreprise

- Les reflexes et attitudes à adopter par le personnel en règle générale dans l'entreprise et/ou à l'extérieur de l'entreprise (rendez-vous professionnels, participation à des manifestations commerciales, etc...)
- La gestion des voyages d'affaire des cadres de l'entreprise
- Questions/réponses & synthèse du stage

Initiations aux procédures douanières

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Perfectionnement permettant d'harmoniser les connaissances sur la matière « douane ».

Acquérir des réflexes pour mieux anticiper les opérations.

Mieux appréhender les procédures en douanières et l'importance juridique de la législation.

PARTICIPANTS

Nouveau personnel affecté aux opérations de dédouanement.

METHODE PEDAGOGIQUE

Stage interactif entre le groupe et l'animateur

PROGRAMME

1. L'administration des Douanes

- l'organisation mondiale, communautaire, nationale (OMD, U.D, D.G.D)
- rôle et missions des douanes françaises
- relationnel avec les bureaux (organigramme des services)

2. Les sources de la réglementation douanière

- le code des douanes communautaires « C.D.C »
- les dispositions d'application du code « D.A.C »
- le code des douanes national « C.D.N »
- les supports de recherche et sites Internet

3. Les formalités de dédouanement

- qui peut dédouaner ?
- responsabilité de l'entreprise (délégation de signature)
- le C.A.D (Transitaire), qualité juridique et engagements envers son « donneur d'ordre »
 - i. la représentation directe
 - ii. la représentation indirecte

4. Les régimes de transit

- le transit communautaire/commun (NSTI)
- le principal obligé (portée juridique, responsable de la dette douanière)
- les formalités en cours de transport
- les types de garanties
- le Carnet TIR, la spécificité du carnet ATA
- les évolutions informatiques du traitement des transits (NTIC)

5. Les procédures de dédouanement

- de droit commun (conduite en douane des marchandises)
- rôle des MAE et MADT
- procédures simplifiées (PDD,PDS et PDUC)
- contenu et mise en place d'une Convention avec la douane

- schéma de la procédure, régularisation des opérations (DCG,...)
- dédouanements informatisés DELT@

6. L'harmonisation communautaire

L'origine /L'espèce tarifaire/la valeur

L'Origine :

- l'origine en : droit commun
- l'origine préférentielle
- les pays en accords de préférence avec l'U.E
- les documents certifiant l'origine/produits
- le ROC (renseignement origine contraignant)

L'Espèce tarifaire :

- la structure du classement, les notes explicatives, les règles de classement
- le S.H (système harmonisé de l'OMD)
- l'espèce tarifaire et les classements
- présentation des supports informatiques en Tarif douanier
- le RTC
- cas pratique avec les stagiaires de recherche d'un produit sur Internet
- utilisation des supports et logiciels du marché

La Valeur :

- l'importance de la valeur facture
- le rôle prédominant des Incoterms
- rappel des 13 Incoterms
- la valeur transactionnelle, les méthodes de substitution
- la valeur en douane à l'importation
- tableau reprenant l'ensemble des valeurs nécessaire pour un dédouanement import
- le calcul d'une liquidation en douane (cas pratique sur document)

7. La politique commerciale commune

- les mécanismes liés au contrôle
- le rôle des Ministères de tutelles
- les produits de notion « sensible »
- les produits de notion « stratégique » ou « à double usage »

8. La fiscalité et les échanges intra communautaire

- les incidences du marché unique
- la T.V.A intracommunautaire
- les obligations fiscales et statistiques (CA.3, D.E.B)
- les documents DEB et les informations déclaratives

9. Les litiges douaniers

- les pouvoirs de l'administration des douanes
- l'anticipation des litiges
- les contestations
- les mécanismes
- les recours

10. Questions/réponses avec les participants

- Synthèse du stage
- Evaluation à chaud

Préparation à la commission consultative AC Commissionnaire

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Préparation du candidat au passage en commission consultative de la DRE, à la délivrance de l'Attestation de Capacité permettant d'exercer la profession de commissionnaire de transport.

Chaque thème abordé au cours de la session sont des rappels et ne peuvent pas faire l'objet d'un approfondissement.

PARTICIPANTS

Dirigeants et cadres d'entreprise souhaitant obtenir l' AC Commissionnaire par la voie de l'expérience professionnelle.

METHODE PEDAGOGIQUE

Révision des principaux textes juridiques et des formalités régissant le métier de commissionnaire de transport.

Remise au stagiaire à l'issue de la séance d'un guide pratique.

PROGRAMME

- ✓ Rappel des conditions d'obtention de l'AC commissionnaire par la voie de l'expérience professionnelle
- ✓ Constitution d'une commission consultative (modalités de fonctionnement d'une commission, les membres participant, l'organisation de l'entretien avec le candidat)
- ✓ Présentation du candidat devant la commission (les plus, les attitudes à éviter,..)
- ✓ Rappel du Décret n°90-200 du 5 mars 1990, relatif à l'exercice de la profession de commissionnaire de transport
- ✓ Qualification et devoir du commissionnaire de transport
- ✓ Responsabilité du commissionnaire dans la chaîne d'une opération de transport terrestre
- ✓ Réglementation de la profession (le suivi des opérations, la sous-traitance, les vérifications d'usage avec les substitués, les documents à établir)
- ✓ Législation du droit du travail dans une entreprise (règles d'embauche des salariés, les obligations documentaires pour les administrations et les organismes collecteurs, les règles internes au fonctionnement de l'entreprise, les missions, les responsabilités et les obligations du Dirigeant d'entreprise)

- ✓ Organisation des transports multimodaux internationaux et les conditions de vente INCOTERMS (type et qualification des 13 INCOTERMS, rappel des conventions de transport par mode maritime et aérien)
- ✓ Questions/réponses et QCM de synthèse avec les participants

L'organisateur de transport multimodal

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Actualisation et perfectionnement de connaissances techniques dans le cadre de l'exercice de la commission de transport et de la commission en douane

PARTICIPANTS

Commissionnaires de transport et commissionnaires agréés en douane

METHODE PEDAGOGIQUE

Stage interactif entre le groupe et l'animateur

PROGRAMME

1. La place des organisateurs commissionnaires de transport dans l'économie française
2. Le statut et la qualité juridique du commissionnaire de transport
3. Le statut du transitaire
4. Le statut spécifique du commissionnaire agréé en douane et ses devoirs face à l'administration des douanes et à son donneur d'ordre
5. Le commissionnaire de transport et la réglementation
6. Les différents métiers du commissionnaire (groupeur, affréteur ...)
7. Le contrat de commission et la chaîne de responsabilités entre le donneur d'ordre, le commissionnaire principal et les autres prestataires de transport
8. Les documents à établir et à tenir dans le cadre du contrat de commission et du contrat de transport (national, international)
9. Cas pratiques de jurisprudence avec les stagiaires
10. L'offre de prestation de transport et les postes de facturation suivant les modes
11. L'engagement contractuel du commissionnaire de transport et ses conditions générales de vente
12. Le rôle de l'organisateur de transport dans une opération de transport international sous crédit documentaire
13. Questions/réponses – Synthèse du stage avec les participants

Les bases du dédouanement

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Initiation aux fondements de la réglementation douanière

PARTICIPANTS

Personnels de services administratifs ou commerciaux exerçant des activités de commerce international

METHODE PEDAGOGIQUE

Stage interactif entre le groupe et l'animateur

PROGRAMME

1. Les missions de la douane

2. Notions de base

- Le dédouanement des marchandises
- L'espèce, l'origine et la valeur
- Les mesures de surveillance et de sauvegarde

3. Les procédures de dédouanement

- La procédure de droit commun
- Les procédures simplifiées
- Le système SOFI

4. Les régimes douaniers

- La mise à la consommation
- Les régimes économiques (stockage, utilisation, transformation)
- Les régimes de circulation (transit communautaire, TIR, carnet ATA)

5. Traitement de la déclaration et contrôles

- Le paiement des droits et taxes
- Les contrôles immédiats
- Les contrôles après dédouanement (contrôle différé et contrôle a posteriori)

Éléments généraux de la réglementation douanière

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Par une étude détaillée des éléments de la réglementation douanière, permettre de mieux maîtriser la gestion des procédures offertes et d'en tirer le meilleur profit

PARTICIPANTS

Responsables d'opérations de commerce international désireux d'améliorer ou d'approfondir leurs connaissances de base en matière douanière

METHODE PEDAGOGIQUE

Stage interactif entre le groupe et l'animateur

PROGRAMME

1^{er} jour - Les buts du dédouanement

- La mise à la consommation
- Les autres régimes douaniers (transfert, stockage, utilisation, transformation etc...)

2^{ème} jour - Les moyens du dédouanement

- La procédure de droit commun et le dédouanement informatisé
- Les procédures personnalisées

3^{ème} jour - Le support juridique du dédouanement : le DAU

- Nature et forme du DAU
- Étude détaillée
- Éléments de taxation
- Application des diverses mesures de protection

L'espèce tarifaire

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Acquisition raisonnée de la méthodologie de classement des marchandises

PARTICIPANTS

Techniciens du dédouanement désireux de compléter leurs connaissances en la matière

METHODE PEDAGOGIQUE

Stage interactif entre le groupe et l'animateur

PROGRAMME

1. La notion d'espèce tarifaire dans les déclarations de dédouanement
2. Le principe actuel de classement
3. Le système harmonisé
4. La nomenclature à 13 alphanumériques
5. Le tarif intégré
6. Les règles générales pour l'interprétation de la nomenclature
7. Les diverses notes du tarif
8. Les aides au classement et les renseignements tarifaires contraignants
9. Les codes additionnels
10. L'examen préalable des marchandises sous douane
11. Quelques exercices de classement
12. Les litiges et les fausses déclarations concernant l'espèce

L'origine des marchandises

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Clarifier la notion d'origine lors des opérations de commerce international Utiliser ou établir les documents servant de preuve à cet élément

PARTICIPANTS

Responsables d'opérations de commerce international désireux de connaître les mécanismes de l'origine douanière et techniciens du dédouanement soucieux de compléter leurs connaissances en la matière

METHODE PEDAGOGIQUE

Stage interactif entre le groupe et l'animateur

PROGRAMME

1. L'origine et la déclaration de douane
2. Les marchandises communautaires et les marchandises tierces
3. L'origine de droit commun sans traitement préférentiel
4. L'origine de droit commun à traitement préférentiel
5. Les opérations conférant ou ne conférant pas l'origine préférentielle
6. Les règles de cumul
7. Le système pluriannuel de préférences
8. Les preuves de l'origine
9. Les renseignements contraignants sur l'origine
10. La protection de l'origine française
11. La place de l'origine dans la politique antidumping
12. Etude de cas d'espèce concernant l'origine en régimes préférentiels

La valeur en douane

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Connaître les mécanismes de détermination de la valeur en douane des marchandises importées et exportées

PARTICIPANTS

Responsables d'opérations de commerce international disposant déjà de certaines connaissances douanières

METHODE PEDAGOGIQUE

Stage interactif entre le groupe et l'animateur

PROGRAMME

1. La valeur transactionnelle

- Notion de vente pour l'exportation
- Conditions d'acceptabilité de la valeur transactionnelle

2. Evaluation sur la base de la valeur transactionnelle

- Notion de prix effectivement payé ou à payer
- Éléments à ajouter
- Éléments à retrancher
- Taux d'ajustement acceptés par le service des douanes

3. Les méthodes de substitution

- Les méthodes comparatives
- La méthode déductive
- La méthode de la valeur calculée
- Les méthodes « du dernier recours »

4. La déclaration de la valeur

- Le formulaire DV 1
- Éléments pouvant être demandés par le service des douanes
- Taux de change
- Valeurs provisoires

6. La valeur en douane à l'exportation

Les régimes douaniers de circulation

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Connaître les procédures douanières permettant l'acheminement en suspension des droits et taxes et autres formalités des marchandises tierces d'un point à l'autre du territoire de l'Union européenne ou à destination ou en provenance des pays tiers à l'Union européenne

PARTICIPANTS

Responsables d'opérations de commerce international disposant déjà de certaines connaissances douanières

METHODE PEDAGOGIQUE

Stage interactif entre le groupe et l'animateur

PROGRAMME

1. Principes généraux du transit

2. Le transit communautaire et le transit commun

- **Champ d'application territorial**
- **Les différentes formes de transit communautaire**
- **La déclaration de transit et le suivi du régime**
- **La garantie des opérations de transit**
- **Éléments d'information sur le Nouveau Système de Transit Informatisé (NSTI)**

3. Le transit international routier (TIR)

- **Champ d'application territorial**
- **Les carnets TIR**
- **Modalités de contrôle**

4. Le carnet ATA

- **Intérêt du régime**
- **Établissement et composition du carnet ATA**
- **Types de voyages prévus**
- **Comment compléter le carnet ATA**
- **Formalités à accomplir**
- **Comment utiliser le carnet ATA**

Le Nouveau Système de Transit Informatisé NSTI

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Présentation de la solution DTI et du fonctionnement du transit informatisé

PARTICIPANTS

Déclarants ayant déjà la connaissance des textes réglementaires sur le transit communautaire et des dispositions du NSTI

METHODE PEDAGOGIUE

Stage interactif entre le groupe et l'animateur

PROGRAMME

1. Présentation du dispositif
 - Schéma complet d'une opération sous douane en NSTI
 - Modes de transmission NSTI (EDI et DTI)
2. Modalités d'accès des opérateurs NSTI
 - Enregistrement des utilisateurs (n° de TIN)
 - Modalités concernant la garantie globale (n° de GRN)
 - Convention utilisateur avec la douane
 - Accès de connexion au système par les utilisateurs
3. Emission d'un transit en DTI (application de la douane française)
 - Conditions d'utilisation du système
 - Modalités d'établissement de la déclaration
 - Statuts de la déclaration (annulation, contrôle, attente)
 - Procédure spécifique au bureau de départ
 - Formulaire d'accompagnement de la marchandise
 - Procédure au bureau de douane de passage
4. Notification d'arrivée du transit
 - Procédure au bureau de destination
 - Traitement de la notification d'arrivée dans le système
 - Résultat des contrôles et apurement du transit
5. Procédure des échanges avec les pays non connectés au NSTI (DOCACC A et B)
6. Visualisation des grilles démo écran DTI sur le site de la douane
7. Cas pratiques sur l'application avec les participants (transit au départ, notification d'arrivée, produits sensibles)
8. Présentation d'une plateforme télématique EDI d'un prestataire agréé par le CID

Les régimes douaniers économiques

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Tirer le meilleur parti de la panoplie étendue de procédures douanières offertes aux entreprises pratiquant le stockage, l'utilisation ou la transformation de marchandises en provenance ou à destination du marché international

PARTICIPANTS

Responsables d'opérations de commerce international disposant déjà de certaines connaissances douanières

METHODE PEDAGOGIQUE

Stage interactif entre le groupe et l'animateur

PROGRAMME

1. Dispositions communes aux régimes économiques : l'autorisation, La comptabilité, les délais, les transferts
2. Pour stocker en suspension des droits et/ou taxes :
 - les divers types d'entrepôts publics et d'entrepôts privés à l'importation
 - le stockage à l'exportation
 - les zones franches et les entrepôts francs
3. Pour utiliser des marchandises importées en exonération totale ou partielle des droits et taxes : l'admission temporaire
4. Pour réimporter en franchise des droits et taxes des marchandises précédemment exportées : l'exportation temporaire (ou régime des retours)
5. Pour importer et intégrer en exonération de droits et taxes des marchandises tierces dans la fabrication de produits destinés ensuite à l'exportation : le perfectionnement actif suspension et le perfectionnement actif rembours
6. Pour corriger les conséquences d'une stricte application du tarif douanier commun à certaines marchandises importées pour être transformées : la transformation sous douane
7. Pour exporter temporairement des marchandises communautaires en vue de soumettre à des opérations de perfectionnement et réimporter des produits compensateurs en exonération totale ou partielle des droits et taxes : le perfectionnement passif
8. Pour bénéficier d'une réduction ou d'une suspension des droits de douane à l'importation sous réserve que la marchandise soit affectée à la destination réglementaire prévue : le régime des destinations particulières
9. Pour éviter d'avancer la TVA lorsque le bien acheté sur le territoire communautaire est destiné à l'exportation : les entrepôts fiscaux

La douane et le contrôle des flux

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Connaître les dispositions en vigueur dans l'Union européenne en matière de politique du commerce extérieur, dite « Politique commerciale commune »

PARTICIPANTS

Responsables d'opérations de commerce international disposant déjà de certaines connaissances douanières

METHODE PEDAGOGIQUE

Stage interactif entre le groupe et l'animateur

PROGRAMME

1. Les règles qui s'imposent aux Etats membres et leur compétence au niveau national
2. La lutte contre les contrefaçons
 - La notion de contrefaçon
 - Les notions de marque, dessins, modèles et droits d'auteur
 - Le dispositif de protection
 - Les procédures : rôles respectifs de la Douane et de la DGCCRF
3. La protection des trésors nationaux : la circulation des biens culturels (le « passeport »)
4. Les réglementations antidumping et antisubventions
 - Au niveau de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
 - Au niveau communautaire
5. Les mesures de surveillance et de sauvegarde
 - Les différents types de mesures
 - Le régime des produits textiles
 - Pour les produits autres que textiles, le document de surveillance communautaire et la licence communautaire d'importation
6. La circulation des produits sensibles
 - Les biens à double usage
 - Les matériels de guerre et matériels assimilés
 - Les autres produits sensibles

Le commerce intracommunautaire et la Déclaration d'Echanges de Biens (DEB)

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Connaître les particularités fiscales du commerce intracommunautaire et les modalités de la déclaration d'échanges de biens (DEB)

PARTICIPANTS

Responsables d'opérations de commerce international pratiquant les échanges à l'intérieur de l'Union européenne

METHODE PEDAGOGIQUE

Stage interactif entre le groupe et l'animateur

PROGRAMME

1. Le Marché Unique / Les bases juridiques (bref rappel)

2. Le champ d'application

- Les définitions douanières : introduction – expédition
- Les définitions fiscales : acquisition – livraison
- Les transferts de stocks
- Les opérations triangulaires
- Les mouvements repris ou non repris dans la DEB

3. Le redevable de l'information

- La définition du redevable
- Les seuils
- La période de référence

4. La déclaration d'échanges de biens

- Les données communes et les données variables
- L'étude de toutes les colonnes à servir

5. Le travail à façon

- Le donneur d'ordre
- Le façonnier

6. Les opérations triangulaires

7. Les retours

8. Les régularisations commerciales / Les corrections / Les annulations

9. La TVA intracommunautaire (le CA 3 et le calcul de la TVA à décaisser)

Litiges et contentieux en matière douanière

LIEU

Intra ou inter-entreprise

OBJECTIFS

Savoir utiliser les voies de recours en cas de divergence de point de vue avec la douane et remettre en perspective les erreurs éventuellement commises

PARTICIPANTS

Responsables d'opérations de commerce international disposant déjà de certaines connaissances douanières

METHODE PEDAGOGIQUE

Stage interactif entre le groupe et l'animateur

PROGRAMME

1. Deux notions différentes : le litige et l'infraction
2. La Commission de Conciliation et d'Expertise Douanière (CCED) ou le règlement arbitré des litiges :
 - Le recours à la CCED
 - Compétence de la CCED
 - Engagement de la procédure
 - Obligations réciproques des deux parties au recours
 - Saisine de la CCED
 - La phase de conciliation
 - La phase d'arbitrage
 - Le recours au juge
3. Le contentieux douanier ou le règlement des infractions commises
 - Le caractère non infamant de la sanction douanière
 - Contexte et caractéristiques du droit douanier
 - Les juridictions concernées par les affaires de douane
 - Les trois aspects du contentieux douanier
 - Les infractions douanières
 - Les actes de constatation et leur mise en œuvre
 - Le pouvoir transactionnel de la douane
 - La pénalisation des infractions douanières
 - Les personnes responsables
 - Les moyens de règlement des litiges
 - Face à l'infraction

